



Une équipe renouvelée pour informer et agir

Parents d'élèves comme vous, nous souhaitons être informés et vous informer !

Chaque année, nous votons pour élire nos représentants, et une fois l'élection passée nous n'avons plus de relation avec nos représentants.

C'est donc une **toute nouvelle équipe AAPE** qui se présente à vous en cette rentrée 2023 pour solliciter votre confiance et vous rendre compte des choix faits au collège tout au long de l'année scolaire.

Aussi, notre 1er engagement consiste à **siéger de façon effective** et **mettre en place des canaux de communications à destination de l'ensemble des parents** : mails, newsletter, site web d'information, sondages, etc.

Il nous semble essentiel que les parents soient **consultés** avant chaque réunion des instances de concertation, que les **Procès-Verbaux** et les **comptes rendus** de ces instances vous soient **diffusés** ainsi que **le projet d'établissement**, voté par les représentants, et **le rapport d'évaluation**.

SOMMAIRE

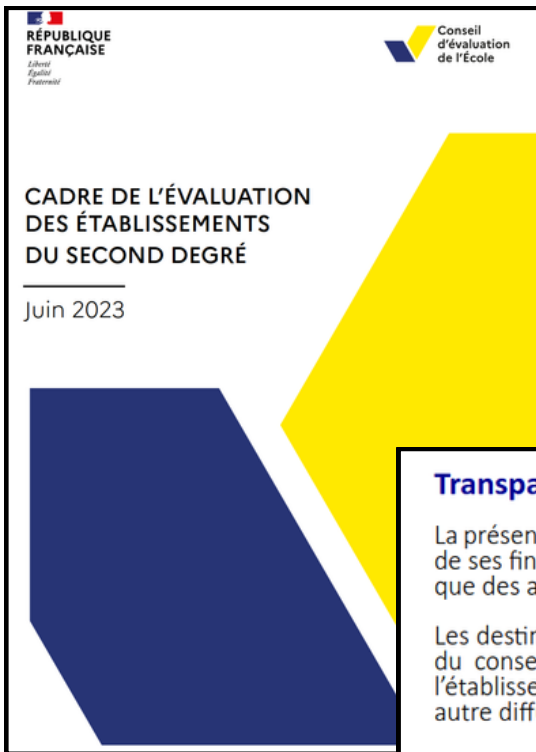
ÉVALUATION 2022/23 ?

EFFECTIF EN HAUSSE ET HEURES EN BAISSSE ?

3 BONNES RAISONS DE VOTER AAPE PALAISEAU AUX ELECTIONS ?



Sans information comment avoir **une vision d'ensemble des choix** faits au sein de l'établissement de nos enfants ?



ÉVALUATION des ÉTABLISSEMENTS

Transparence

La présentation des résultats de l'évaluation s'accompagne d'un exposé clair de son objet, de ses finalités, des questions posées, des méthodes employées et de leurs limites, ainsi que des arguments et critères qui conduisent à ces résultats.

Les destinataires du rapport d'évaluation sont clairement identifiés et présentés. Il s'agit du conseil d'administration et, par son intermédiaire, de l'ensemble des acteurs de l'établissement, de l'autorité académique et de la collectivité de rattachement. Aucune autre diffusion ne fait partie du cadre de l'évaluation.

Évaluation 2022/23 ?

L'année dernière, notre établissement a été évalué selon 4 domaines. Qu'en est-il ?

- Une présentation des résultats de l'évaluation est-elle envisagée ?
- **Quelles sont les conclusions de l'évaluation du collège** notamment concernant **"la vie et le bien-être de l'élève, le climat scolaire"** ?
- Les acteurs de l'établissement (élèves, enseignants et parents) sont-ils destinataires du **rapport d'évaluation** ? A quelle échéance ?
- Quels sont les impacts de cette évaluation en terme **de moyens alloués aux enseignants (DHG) et à l'équipe d'encadrement (CPE/AED)** ?
- Comment cela se traduit dans **le projet d'établissement** ?

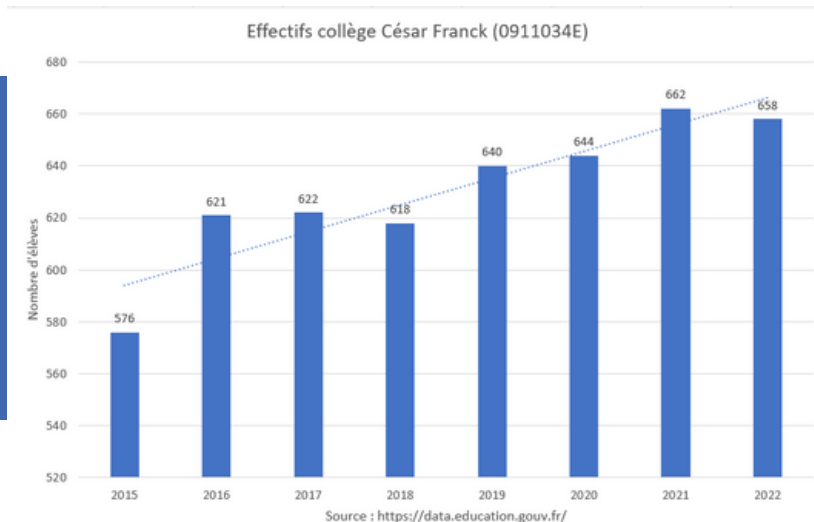
Les 4 domaines sur lesquels portent l'évaluation :

- **Les apprentissages et les parcours des élèves, l'enseignement ;**
- **La vie et le bien-être de l'élève, le climat scolaire ;**
- Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'établissement ;
- L'établissement dans son environnement institutionnel et partenarial.



DOTATION HORAIRE GLOBALE

DES EFFECTIFS EN HAUSSE, UNE DOTATION HORAIRE EN BAISSÉ !



De 576 élèves en 2015, nous sommes à plus de 650 élèves avec la création du quartier Camille Claudel. Mais comment évolue la dotation horaire du collège dans un contexte d'effectif croissant ?

La dotation horaire globale du collège est en diminution d'année en année au lieu d'augmenter !



Les conséquences d'une DHG insuffisante

- Des classes surchargées peu propices aux apprentissages ;
- Des suppressions de postes d'enseignants titulaires ;
- Moins de demi-groupes en science et technologies donc moins de travaux pratiques et d'expérimentations ;
- Diminution des heures d'Aide Personnalisée (AP) en math, français, langues vivantes, etc. ;
- Des projets remis en question : artistiques, linguistiques, sportifs, scientifiques, technologiques, etc.

Comment réagir et à quel échelon ?

Une capacité de dialogue indispensable avec les échelons décisionnaires .

Les motions votées conjointement en CA par les enseignants et représentants n'ont aucun impact si aucun dialogue s'en suit avec les échelons décisionnaires. Il convient donc de **demandé ensuite audience auprès du DASEN et/ou du recteur**. En pratique, nos représentants siègent de façon régulière au niveau départemental, académique et national, et assurent un lien direct avec les acteurs de l'Éducation nationale pour défendre nos moyens.

Conseil supérieur de l'Éducation
Ministère

- M. Gabriel ATTAL, ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.
- M. Patrick SALAÛN, Président de l'UNAAPE

Conseil Académique de l'Éducation
Nationale
Rectorat de Versailles

- M. Étienne CHAMPION - Recteur de l'academie de Versailles
- Mme Lydie Benay, Union Régionale des AAPE Ile de France – Administratrice UNAAPE

Conseil Départemental de l'Éducation
Nationale de l'Essonne
DSDEN de l'Essonne

- Mme Pascale COQ - Inspectrice d'Académie - DASEN de l'Essonne
- M. Nabil BOUZERNA, Union Départementale des AAPE 91 - UNAAPE

3 BONNES RAISONS DE VOTER AAPE AUX ELECTIONS

Priorité à la **COMMUNICATION** avec l'ensemble des parents d'élèves du collège César Franck !

C'est donc là notre 1er engagement, **siéger de façon effective** et mettre en place **des canaux de communications** à destination de l'ensemble des parents : consultation et recueil des avis des parents par email avant chaque réunion, diffusion des comptes rendus des conseils, lettre d'information régulière, sondages sur les sujets structurants comme dans les établissements voisins, etc.

Des parents **ENGAGÉS** de longue date dans la préservation d'un service de **L'EDUCATION** de **QUALITÉ** pour nos enseignants et nos élèves !

Plusieurs d'entre nous sont représentants de parents d'élèves depuis plusieurs années dans les établissements scolaires voisins, et récemment, nous avons par nos actions, courriers, mobilisation des parents et des élus locaux, su **défendre des conditions propices au métier de l'enseignement et aux apprentissages** :

- 2021 : G.S. Caroline Aigle → non fermeture d'une classe afin de conserver des effectifs réduits par classe dans tous les niveaux ;
- 2022 : Lycée Camille Claudel → non suppression de 2 postes de professeur et de 2 classes afin de conserver des effectifs réduits aussi ;

Nous sommes **RECONNUES** et **CONSULTES** par l'Education nationale à tous les **ÉCHELONS** pour porter les sujets de préoccupations !

Contrairement à un collectif ou une liste indépendante, nous disposons d'un **siège dans toutes les structures de consultation** afin de guider les décisions de l'Education nationale et **à tous les échelons (départemental, régional et national) pour faire remonter votre parole au bon niveau de décision !**



Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Essonne



[Pour nous contacter ou nous rejoindre l'A.A.P.E. : aape.cesarfranck@gmail.com](mailto:aape.cesarfranck@gmail.com)

<https://cesar-franck.aape-palaiseau.org>